



Mai 2016



À tous les membres de la Fédération du personnel de soutien scolaire
FPSS-CSQ

La signature des nouvelles conventions collectives pour bientôt

Nous vous transmettons le présent Info négo pour vous faire part de l'état des travaux en vue de la signature des nouvelles conventions collectives.

Comme vous le savez probablement, les ententes de principe pour le renouvellement des conventions collectives survenues en décembre, ont été entérinées par les membres lors d'assemblées générales au cours des mois de janvier et février. Dès le début mars, les représentants du gouvernement et de la FPSS ont commencé à travailler à s'échanger des textes et entreprendre les discussions pour procéder aux corrections de part et d'autre en vue de bien exprimer le contenu des ententes de principe. Les travaux se poursuivent et les vérifications de fond et de concordances seront très bientôt complétées en ce qui concerne les matières sectorielles, soit les matières qui concernent le personnel de soutien spécifiquement.

Par contre, vous n'êtes pas sans savoir que le gouvernement a poursuivi les négociations avec certains groupes syndiqués en janvier et février. Ces négociations ont fait en sorte que le rythme des travaux pour l'ensemble des tables de négociation a dû être ajusté en conséquence et ceci surtout en regard des matières intersectorielles.

Pour ce qui est des matières intersectorielles qui concernent tout le personnel des secteurs public et parapublic, soit, les salaires, les droits parentaux, les disparités régionales et la retraite, des travaux de coordination restent à compléter pour s'assurer que le contenu de l'entente de principe survenue à la table centrale s'applique de façon uniforme à la fonction publique et les secteurs de la santé et de l'éducation.

Maintenant que les tractations sur le fond des négociations sont complétées à tous les niveaux, les parties sont à pied d'œuvre pour finaliser le tout en vue d'une signature avant la fin de l'année scolaire.

Dans les jours suivant l'entrée en vigueur des nouvelles conventions collectives, celles-ci seront rendues disponibles en ligne sur les sites de la FPSS et des commissions scolaires et vous recevrez rapidement, par l'entremise d'un communiqué, les informations pertinentes à ce sujet.

D'ici là, nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

